



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/022
Direction territoriale du Havre

HAROPA PORT a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Pointe de Floride sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n°5374 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement de cars pour l'activité croisière.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société OMB TOURISME, 49 rue Hilaire Colombel – 76600 LE HAVRE, SIREN n°817 482 219 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

HAROPA PORT et la Société OMB TOURISME ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n°21-069 portant sur la dépendance susvisée le 26/07/2021.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie de 300 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 01/03/2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°21-069 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.